

Audit des associations & satellites

Mesurez le risque réel porté par vos associations, SEM, SPL et établissements rattachés, et sécurisez chaque euro versé : un audit financier, juridique et de gouvernance, puis un dispositif de suivi durable.

Analyse financière des comptes

Conventions & CER

Garanties d'emprunt

Cotation des risques

Vos enjeux



Quel risque portez-vous vraiment ?

Subventions, avances, garanties d'emprunt, locaux et personnel mis à disposition : l'exposition réelle dépasse souvent la ligne budgétaire visible.



Vos concours sont-ils juridiquement sécurisés ?

Conventions d'objectifs, contrat d'engagement républicain, compte rendu financier, élus siégeant dans les organismes : chaque maillon compte.



Vos satellites sont-ils pilotés ?

Sans tableau de bord ni dialogue de gestion, une difficulté financière se découvre quand la collectivité doit la combler.

La cartographie des risques de vos satellites

Illustration · données fictives



Dépendance aux fonds publics

Subventions publiques / produits d'exploitation

Mesure le risque porté in fine par la collectivité

Trésorerie en jours de charges

Trésorerie nette / charges annuelles × 365

Moins de 30 jours : alerte

Garanties d'emprunt

(Annuités garanties + annuités de la dette propre) / recettes réelles de fonctionnement

Plafond légal : 50 % (art. L.2252-1 du CGCT)

Notre méthode en 4 étapes

01

Périmètre

Cartographie des satellites

- Inventaire des organismes et de tous les concours
- Subventions, avances, garanties, mises à disposition
- Exposition consolidée par organisme

02

Finances

Analyse des comptes

- Bilans et comptes de résultat sur 3 à 5 exercices
- Fonds propres, trésorerie, dépendance
- Cotation du risque de chaque organisme

03

Juridique

Conformité & gouvernance

- Conventions, CER, comptes rendus financiers
- Gestion de fait, élus siégeant, départ
- Contrôle analogue des SPL

04

Pilotage

Plan d'action & suivi

- Conventions types et calendrier de contrôle
- Mesures correctrices par organisme
- Tableau de bord Power BI

POUR QUI ?

Communes, intercommunalités et départements qui soutiennent un tissu associatif important ou s'appuient sur des SEM, SPL, EPIC, GIP et syndicats pour leurs services publics.

Chaque satellite analysé selon sa nature

Les risques ne sont pas les mêmes pour une association, une SEM ou un établissement public : la méthode s'adapte, la cotation reste commune.

Organisme	Ce que nous examinons	Ce que nous en tirons
Associations subventionnées	Statuts, conventions d'objectifs, comptes et rapport du commissaire aux comptes, compte rendu financier, CER	Dépendance aux fonds publics, fonds propres, trésorerie, emploi effectif de la subvention
Associations « para-municipales »	Création à l'initiative de la collectivité, élus et agents dans les instances, financement majoritairement public	Risque de requalification en association transparente et de gestion de fait
SEM, SPL, SPLA	Pacte d'actionnaires, rapport annuel des représentants (L.1524-5 CGCT), comptes, plan d'affaires, contrats	Capitaux propres, endettement, rentabilité des opérations, réalité du contrôle analogue
EPIC, régies personnalisées, GIP	Budgets et comptes, contribution de la collectivité, conventions de moyens	Coût complet du service rendu, soutenabilité de la contribution
Garanties et avances	Encours garanti par organisme, quotités, avances de trésorerie, échéanciers	Respect des ratios prudentiels, risque d'appel en garantie, provisions à constituer
Mises à disposition	Personnel, locaux, véhicules, matériel, conventions et remboursements	Valorisation des avantages en nature, coût complet du soutien

Les seuils et règles à respecter

23 000 €

Convention obligatoire

Au-delà de ce montant annuel, convention fixant l'objet, le montant et les conditions d'emploi de la subvention.

6 mois

Compte rendu financier

Pour une subvention affectée, compte rendu dans les six mois suivant la fin de l'exercice concerné.

CER

Engagement républicain

Toute association qui demande une subvention souscrit un contrat d'engagement républicain.

153 000 €

Commissaire aux comptes

Au-delà de ce montant annuel de subventions publiques, l'association nomme un CAC et publie ses comptes.

50 % · 10 %

Ratios prudentiels

Garanties d'emprunt : plafond global, division du risque par débiteur et quotité garantie limitée.

Du dépôt de la demande au contrôle

Demande

Dossier, budget prévisionnel, CER signé

Instruction

Analyse financière et cotation du risque

Convention

Objectifs, indicateurs, modalités de versement

Compte rendu

Emploi des fonds et atteinte des objectifs

Évaluation

Renouvellement, ajustement ou arrêt du soutien

Les signaux d'alerte

- ✓ Fonds propres négatifs ou en forte baisse
- ✓ Trésorerie inférieure à un mois de charges
- ✓ Plus de 80 % des produits issus d'un seul financeur public
- ✓ Comptes ou compte rendu financier non transmis
- ✓ Élus ou agents dirigeants de fait de l'organisme

Chaque signal alimente la cotation de l'organisme.

Exemple d'exposition consolidée

Exposition totale	18,4 M€
Subventions annuelles	4,2 M€
Encours garanti	12,6 M€
Avances de trésorerie	0,6 M€
Mises à disposition valorisées	0,7 M€
Organismes suivis	38

Illustration : chiffres fictifs.

Le dossier de contrôle annuel

- ✓ Comptes approuvés et rapport du CAC
- ✓ Compte rendu financier de la subvention
- ✓ Rapport d'activité et indicateurs
- ✓ Budget de l'exercice suivant
- ✓ Rapport annuel des représentants (SEM, SPL)
- ✓ Annexes budgétaires de la collectivité

POINT DE VIGILANCE

Une association créée, financée et dirigée de fait par la collectivité peut être requalifiée en association transparente : ses dépenses deviennent celles de la collectivité, avec un risque de gestion de fait. L'audit identifie ces situations et propose leur régularisation.

Vos livrables



Cartographie des satellites

Tous les organismes et tous les concours, avec l'exposition consolidée de la collectivité.



Fiches d'analyse par organisme

Situation financière, gouvernance, conformité et cotation du risque.



Revue de conformité

Conventions, CER, comptes rendus, garanties, annexes budgétaires : écarts et corrections.



Conventions types

Modèles de conventions d'objectifs et de moyens, avec indicateurs et clauses de contrôle.



Plan d'action

Mesures par organisme, calendrier de contrôle et procédure d'instruction des demandes.



Tableau de bord Power BI

Suivi annuel des satellites et des concours, alimenté par vos données.

Votre tableau de bord des satellites

Illustration · données fictives



Une cotation des risques en 5 critères

Solidité financière	30 %
Dépendance à la collectivité	25 %
Conformité juridique	20 %
Gouvernance	15 %
Qualité de l'information transmise	10 %

Illustration : critères et pondérations fixés avec vous.

Trois niveaux de suivi

Suivi courant

Risque faible : dossier de contrôle annuel et revue des indicateurs.

Vigilance

Point semestriel, conditions de versement ajustées, échéancier resserré.

Suivi renforcé

Plan de redressement, provision ou retrait de la garantie, évolution du mode de gestion.

Les + Edgar Consulting

- ✓ Expert-comptable et commissaire aux comptes : la lecture des comptes associatifs et des sociétés
- ✓ Une double analyse financière et juridique
- ✓ Une cotation des risques commune à tous les organismes
- ✓ Un dispositif de suivi que vos services s'approprient

Une offre modulable

Audit d'un organisme, revue de l'ensemble du périmètre ou mise en place du dispositif de contrôle annuel. Un comité de pilotage se réunit au lancement et à la fin de chaque phase.

Format sur mesure · devis sur demande



PARLONS DE VOS SATELLITES

Stéphane Marella

Expert-comptable, commissaire aux comptes · Expert secteur public local

06 09 07 19 96 stephane.marella@edgar-consult.com